

Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de Vervins, 16 novembre 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (8)

Collation 2 p. (209r, 210r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin au sous-préfet de Vervins, 16 novembre 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/45391>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 novembre 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lagarde-Denis](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Godin informe le sous-préfet qu'il a, sur son conseil, adressé le 13 novembre au maire de Guise sa demande d'autorisation d'ouverture d'un débit de boisson dans les conditions accordées aux cafés et aux estaminets, et que le maire avait répondu qu'il aurait de la peine à lui accorder cette autorisation. Godin signale au sous-préfet qu'il pourrait être amené à demander à nouveau au préfet une autorisation spéciale à l'occasion de la fête de la Saint-Éloi.

Mots-clés

[Aliments, Procédure \(droit\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise le 06 juillet 1663

Monsieur le sous-Chef

demandant le conseil que vous m'avez donné j'ai nommé entre les mains de M. le Maire de Guise ma demande pour l'autorisation du droit de boissage dans les conditions suivantes aux casis et carambols. Je vous demande que de mes emplois auprès de M. le Maire pour le prier de lui dire si ma demande n'eust été envoyée à lui a été répondue quel y avait de grands difficultés a ce que le chef demandait du temps et que bon aurait de la prier a me faire dire

je prie monsieur le sous-Chef de pas devoir attendre pour signifier cette opinion du maire de Guise a votre attention car si elle doit occasionner des retards a la dictation de ma demande je me verrais ennuie obligé de demander a monsieur le Chef une autorisation spéciale pour le droit de boissage de l'ambit de la paroisse de la fete de la St. Etienne qui doit avoir lieu dans quelques jours

voudriez vous monsieur le ^{Pr} le p^{re} et
me faire l'honneur de me dire si vous
croiez a la nécessité que j'arrête a
Monsieur le ^{Pr} le p^{re} a ce sujet
j'ai remis entre les mains de M^{me}
L'Espérance ma demande accompagnée
de mon tableau judiciaire le 13^e courant
J'auray agréé l'assurance de la
parfaite exactitude de la saquelle
je suis

Monsieur le ^{Pr} le p^{re}
Votre très humble serviteur

Godin